

LA COALITION DES  
CITOYENS DE LA RÉGION  
DE LA CAPITALE POUR LA  
PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT  
(CCRCPE)



Taggart Miller  
Dépotoir du chemin Boundary

### **2010 jusqu'à aujourd'hui**

Taggart Miller a annoncé ce projet en novembre 2010 (un premier site proposé dans le canton de Russell et un deuxième, le site du chemin Boundary, annoncé en mai 2012).

Le projet n'est pas encore approuvé par la province ou la ville.

Les promoteurs font présentement des études environnementales et la population devrait communiquer toutes leurs inquiétudes et préoccupations à leurs représentants élus.

### **Emplacement**

Taggart Construction, une entreprise basée à Ottawa, et Miller Waste Systems Inc., de Markham ON, proposent d'utiliser 460 acres près de l'autoroute 417 au chemin Boundary pour un site d'enfouissement/dépotoir (85%) et traitement de recyclage des déchets (15%), de sorte que le projet est principalement un dépotoir et non un centre de recyclage.

### **400 000 tonnes / année de . . .**

Le site accepterait des déchets institutionnel, commercial et industriel (IC&I), qui est classé comme étant plus dangereux que les déchets municipaux régulier. Le site accepterait également des déchets de Construction et Démolition (C&D).

La zone de chalandise proposée pour les déchets est l'Est de l'Ontario - s'étendant vers le bas à Belleville, mais étant donné que le flux de déchets IC&I et C&D est régie par la province, il est fort possible que la province accorde un permis pour accepter les déchets de la province entière.

La région d'Ottawa, dans l'Est de l'Ontario, a déjà suffisamment de sites d'enfouissement - ce projet n'est pas nécessaire. Si nous permettons à ce dépotoir de s'installer, la région aura un surplus de terrain d'enfouissement ce qui enchaînerait une baisse des prix de déversement et ne ferait que décourager le recyclage. Ce sera plus facile et beaucoup moins coûteux de simplement enfouir les déchets!

Les dépotoirs locaux envisagent l'implantation d'une stratégie pour augmenter le recyclage sans l'ajout d'un nouveau site d'enfouissement, tel que propose par Taggart Miller.

### **Ce site n'est pas propice**

#### **Terrain**

Le site boisé, marécageux est entouré de zones écologiquement sensibles et protégées, y compris la Mer Bleue, la forêt de Cumberland, la ceinture verte, et les sources Bear Brook. Le site lui-même a été évaluée pour statut de protection (1994, «site 81»).

## **Zonage**

La plupart du site est zoné «rural» et exigerait une modification majeure de rezonage afin de procéder.

## **Histoire**

Ce même emplacement a été jugé non-propice pour un projet similaire alors que la municipalité l'avait proposé dans les années 1985-1990, principalement parce qu'on n'avait pas tenu compte des mauvaises conditions du sol dans le processus de sélection du site (à l'époque).

Un site géologique jumeau a été utilisé pour un site d'enfouissement dans les années 1970, à 8km à l'ouest. Le site d'enfouissement "chemin Ridge" a complètement échoué à contenir les déchets et les lixiviats, a été fermé prématurément, et continue d'être une erreur environnementale très coûteuse et dangereuse pour la Ville d'Ottawa.

## **Gaz Non Quantifiée**

La présence de gaz naturel dans la roche sous ce site crée des risques inexplorés et sérieux pour le fonctionnement d'un système de d'enfouissement.

## **"TROIS FAITS:"**

Les couches de SABLE dans le sol de ce site rendent le risque de «migration hors site» de contaminants inacceptables. La pollution des eaux souterraines de ce projet pourrait se répandre rapidement à travers des couches de sable et s'acheminer vers le ruisseau Bear Brook, dans les puits privés jusqu'à plusieurs kilomètres du site, en particulier vers le nord, qui s'étend jusqu'à la Mer Bleue!

La SOUPLESSE de la terre argileuse humide profonde, rends ce terrain instable pour une grande structure lourde, comme un dépotoir, et deviens particulièrement vulnérable lors des événements sismiques, ce qui est un risque important dans cette partie de la province.

Il existe de l'EAU DE SURFACE partout sur ce terrain en raison de la nappe phréatique élevée (le site est une tourbière et forêt) ce qui ré-hausse à nouveau le risque de pollution par migration hors-site, notamment lors de fortes pluies ou des événements de crues saisonnières (fréquent).

## **LA COALITION DES CITOYENS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (CCRCPE) est:**

Un groupe communautaire à but non lucratif dédié à la protection de notre environnement et opposé au projet du dépotoir de Taggart Miller (« Dump This Dump 2 » est présentement notre campagne dédiée à combattre le projet du dépotoir de Taggart Miller).

La CCRCPE est dédié à poursuivre les moyens scientifiques et juridiques afin de protéger le site, ainsi que participer à des activités communautaires de sensibilisation.

S'il vous plaît aider à protéger notre environnement. Il est temps pour de nouveaux règlements. Ottawa devrait donner l'exemple. Il y a d'autres choix responsables qui tiennent compte des effets à long terme. Nous ne pouvons pas continuer à simplement enfouir nos déchets!

Membriété à la CCRCPE est ouverte aux membres du public concernés.

*Veuillez consulter notre site web au [www.dumpthisdump2.ca](http://www.dumpthisdump2.ca) pour de plus amples informations ou pour vous impliquer davantage. Vous pouvez aussi nous rejoindre par courriel au [dumpthisdump2@gmail.com](mailto:dumpthisdump2@gmail.com) .*

Aidez nous à combattre ce site d'enfouissement en communiquant avec nos représentants élus (voir liste ci-jointe).